

Histoire et Présentation du Domaine des Sapins

Introduction

« *J'appartiens à un pays que j'ai quitté ; rien ne peut empêcher qu'à cette heure l'herbe profonde y noie le pied des arbres d'un vert délicieux et apaisant dont mon âme a soif.* »
Les Vrilles de la Vigne . « *Le charme, le délice de ce pays fait de collines et de vallées si étroites que quelques unes sont des ravines, c'est les bois profonds et envahisseurs qui moutonnent et ondulent jusque là-bas, aussi loin qu'on peut voir.* » **Claudine à l'École**.

Par ces quelques mots, Colette nous livre l'un des fils conducteurs de son œuvre : la nostalgie du paradis perdu de l'enfance . Ce Paradis, magnifiquement évoqué dans ses ouvrages, se situe au cœur de la Puisaye, nom magique évocateur de forêts profondes et de sombres étangs, minuscule royaume situé aux confins de la Bourgogne et des Pays de Loire, qui ne s'offre qu'à celles et ceux sachant prendre le temps de la découvrir .

Localisation des Sapins

Situé à deux kilomètres du village natal de Colette, le domaine des Sapins, ancien arboretum planté par Pierre-Achille Piètrisson de Saint-Aubin entre 1875 et 1880, se propose de vous accueillir et d'être le point de départ de vos excursions qui vous mèneront à Saint-Sauveur sur les traces de Colette, Saint-Fargeau, où règnent encore les ombres de la Grande Mademoiselle et de Lepeltier le régicide, Ratilly et ses formidables murailles de grés ferrugineux, Moutiers et ses fresques exceptionnelles, Boutissant et son parc Naturel Saint Hubert, et tant d'autres lieux encore que vous découvrirez dans de longues promenades au cours desquelles vous partirez à la rencontre de Dame Nature et d'un patrimoine régional qui, sans posséder la célébrité d'autres régions comme l'Île de France ou la Vallée de la Loire, n'en est pas moins d'une richesse, d'une qualité et d'une diversité que nous ne cessons de redécouvrir chaque jour davantage .

Lors de votre séjour, je serais heureux de vous faire découvrir une région fort attachante qui, pour n'être pas très vaste, n'en possède pas moins de nombreux atouts vous permettant d'en garder un excellent souvenir et de vous donner le désir d'y revenir .

Historique

Passionné d'histoire, je ne connaissais du passé de la demeure des mes grands-parents que sa date d'acquisition : automne 1949, ce qui, on en conviendra aisément, était bien mince quand on affiche une préférence très nette pour les siècles passés . L'architecture du bâtiment, cependant, me permettait toutefois de situer sa construction dans la deuxième moitié du dix-neuvième siècle, mais sans date précise . C'est tout à fait par hasard que je devais apprendre le nom de la famille ayant bâti la maison, les Piètrisson de Saint-Aubin, que je connaissais par ailleurs, et dont les descendants habitaient toujours le vaste hôtel particulier construit par leurs ancêtres au cœur de village en 1691, et eux-même passionnés d'histoire. Leur ayant fait part de mon désir d'avoir de plus amples renseignements sur la maison de mes grands-parents, c'est avec beaucoup de gentillesse que Mr et Mme Piètrisson de Saint-Aubin me prêtèrent un petit document : la copie d'un « *Etat estimatif et désignation des biens qui composent l'actif de la fortune de Mr Pierre François Piètrisson de Saint-Aubin, propriétaire à Saint Sauveur, dressé et rédigé par lui-même en 1862, avant de procéder à un projet de partage desdits biens entre ses trois enfants ; copie collationnée sur l'original en janvier 1911 par son petit-fils, Pierre Paul Edouard Piètrisson de Saint-Aubin* » .

Pierre François Piètresson de Saint Aubin (1787-1867) avait décidé, peu après la révolution de 1848, la construction d'une maison au « Haut lieu des Ponts Levés », à deux kilomètres au nord-ouest de Saint Sauveur, dans la fourche entre les routes conduisant à Mézilles et à Ronchères, et avait rédigé en 1862, 5 ans avant sa mort, cet « Etat estimatif et désignation des biens » composant son patrimoine. Ce document me donnait l'année de la construction de la maison (1849-1850 suite à la révolution de 1848, afin de contribuer à relancer l'activité économique du pays et résorber le chômage qui en découlait) et faisait également état de deux plantations, dites « du Haut des Ponts Levés », rattachées à cette époque à la Maison des Sapins par Pierre François de Saint-Aubin, pour ne faire qu'un seul ensemble, le tout prenant alors le nom unique des Sapins, sous lequel nous le connaissons aujourd'hui. Il convient toutefois de noter, qu'à cette époque, le domaine des Sapins était coupé en deux par une portion du chemin des Vrines (séparant les deux plantations du Haut des Ponts Levés) qui devait être acquise par mes grand-parents au début des années cinquante afin de réunir le tout en un ensemble plus homogène.

Une petite anecdote : mes grand-parents ont acquis les Sapins en 1949, exactement 100 ans après sa construction, ma grand-mère venant alors d'avoir 38 ans ; j'entrai moi-même en possession de la demeure familiale en 1999, 50 ans après l'acquisition par mes grand-parent, 150 ans après sa construction : je venais également d'avoir 38 ans.

Etat estimatif et désignation des biens de 1862

Maison des Sapins : une maison dite des Sapins à cause d'une plantation de résineux qui l'entoure de trois côtés, consistant en quatre pièces de plain-pied, séparées par un corridor central servant d'entrée et conduisant à une cinquième de même niveau, dans laquelle se trouve le four de la maison et à l'escalier qui mène au grenier carrelé, régnant sur le tout, cave et caveau sous toute la surface de la maison, et dont la porte est sous le four, couverte en ardoise, avec cour par derrière, jardin ou parterre par devant, deux jardins ou potagers, munis de fontaines et de lavoirs, l'un et l'autre maintenus par des pierres en glaces, non comprise encore sur le plan cadastral de la commune de Saint-Sauveur, n'ayant été construite par moi qu'en 1849 et 1850, à l'époque où le gouvernement de la République, afin d'encourager la reprise des travaux qui manquaient, s'engageait à exempter d'impôts pendant douze ans toute maison qui serait construite pour loger des ouvriers, maie bâtie, en effet, sur le terrain n° 2 de la section B du plan cadastral de Saint-Sauveur, bornée, la maison et le jardin, au midi par le chemin appelé la Sente des Bourguignons, et dénommé, aujourd'hui qu'il est macadamisé, chemin de Saint-Sauveur à Saint-Fargeau par Ronchères, à l'est par le chemin n° 7 de Saint-Sauveur à Mézilles, au nord par le chemin des Vrines et des Arraults, à l'ouest par la cour et le bois ou plantation qui va suivre ; construite à l'origine pour y loger le cantonnier du chemin n° 7 et un autre locataire, elle est maintenant occupée par mon garde, le père Moreau, et la veuve et les enfants de Blin, des Griffons, qui y est mort. La maison des Sapins est louée 400,00 frs, et je l'estime 4.000,00 francs.

1^{ère} plantation du Haut des Ponts Levés : un terrain dit autrefois le Haut des Ponts levés et qui s'appellera, à l'avenir, des Sapins, comme la maison, acquis par moi, ainsi que le précédent, de Mr Chautier, de Moulins près de Toucy, d'une si médiocre qualité que je n'ai pu en tirer parti qu'en y semant et en y plantant des bouleaux et des pins, qui y sont très bien réussis, compris sous le n° 2 commun à l'article précédent, de la section B du plan cadastral de Saint Sauveur, borné au midi par la Sente des Bourguignons, à l'est par le jardin de la maison, au nord par la cour et le chemin des Vrines, et à l'ouest par le chemin dit de Moutiers, qui conduit de celui n° 7 à l'ancien (...) au bois de la Forge, contenant un hectare cinquante ares, estimé, à cause des arbres qui s'y trouvent, pins, bouleaux et autres, huit francs l'are, soit 1.200,00 francs.

2^{ème} plantation du Haut des Ponts Levés : un autre terrain, un peu meilleur que le précédent parce qu'il est moins brûlant, dit aussi le Haut des Ponts Levés, lequel me provient de ma mère, étant autrefois une dépendance, vaine et vague, du domaine des Joulmiers, que j'ai aussi utilisé, en le renfermant de fossés et en le plantant d'arbres verts et de bouleaux, semés et plantés, compris sous le n° 1 de la section B du plan cadastral de Saint-Sauveur, formant un triangle borné au midi par le chemin des Vrines, à l'est par le chemin n° 7 et à l'ouest par celui de Moutiers, ne contenant plus que soixante ares, plus ou moins, parce que, lorsque j'ai remanié le terrain, pour le régulariser et l'utiliser, j'ai pris sur ce n° 1 de ce terrain occupé par le chemin des Vrines, qui sépare les deux plantations . Quoiqu'un peu meilleur que l'autre, je l'estime, pour le même motif, huit francs l'are, soit en tout 448,00 francs .

La famille Piètresson de Saint Aubin aux Sapins

A la mort de Pierre-François, l'aîné de ses fils, Pierre Achille Henri (1820-1911) hérite de la maison des Sapins, ainsi que de la grande demeure familiale, rue du Bourg Gelé, à Saint Sauveur, construite en 1691 par ses ancêtres. Résidant à Paris, Achille a eu 3 enfants : deux sont morts en bas âge, et Marie, née en 1851. Cette dernière épouse en 1873 Henry Victor Mercier, ingénieur diplômé de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures, qui possédait et exploitait une scierie mécanique à Lavau . Un fils, Emile, leur est né en 1874. Les Mercier, habitant Lavau, les Sapins ne devaient être pour eux, et pour Achille, qu'un lieu de villégiature. La maison familiale de Saint Sauveur étant alors occupée par sa mère et sa sœur veuve, Achille, veuf depuis 1872, s'est probablement installé aux Sapins à l'heure de sa retraite, en 1879.

Le drame de la famille Mercier a été la mort de leur fils en 1889, à l'âge de 15 ans, signifiant la fin de la lignée d'Achille Piètresson de Saint Aubin.

Le scénario le plus probable pour la suite est alors :

- **1888** : décès de la veuve de Pierre François : Pierre Achille quitte les Sapins pour rejoindre sa sœur aînée, Adèle de Cadalvène, dans la maison familiale de Saint Sauveur, dont il est propriétaire.
- **1890** : décès d'Henry Victor Mercier : Marie Mercier s'installe aux Sapins.
- **1905** : décès d'Adèle de Cadalvène : désormais seul dans la maison familiale, Achille incite sa fille Marie à l'y rejoindre. La famille semble n'avoir aucune information sur le sort de la maison des Sapins (occupation, location ...) à partir de cette date.
- **1911** : décès d'Achille : Marie Mercier reste seule dans la maison familiale.
- **1931** : décès de Marie Mercier, dont on est certain qu'il a eu lieu à Saint Sauveur.

Son importante fortune, composée des deux maisons, mais aussi de forêts, est partagée entre les héritiers de Napoléon Piètresson de Saint Aubin, dernier frère d'Achille, décédé en 1879. Il s'agit de Pierre Paul Edouard Piètresson de Saint Aubin, Marie Georges Henri Piètresson de Saint Aubin, Madame Rochet et Jules François Joseph Piètresson de Saint Aubin. La maison familiale a été attribuée Pierre Paul Edouard, professeur de Lettres à Troyes. Une grande partie des autres biens a fait l'objet d'adjudications à l'occasion desquelles les héritiers d'Adèle de Cadalvène ont rachetés quelques parcelles de forêts, dont en particulier celle des Girards, proche de la propriété des Sapins, dont le sort ultérieur est pour le moment ignoré des descendants de la famille Piètresson de Saint Aubin. Cependant, il semble que la maison des Sapins ait été vendue très rapidement après le décès de Marie Mercier et ait changé plusieurs fois de propriétaires, avant que mes grands-parents n'en fasse l'acquisition en 1949.

L' Arboretum des Sapins

J'ai parlé plus haut d'un arboretum planté par Pierre Achille Piètresson de Saint-Aubin entre 1875 et 1880 . Le hasard m'a permis de découvrir la photocopie d'un document datant de 1913, qui en donnait le descriptif complet (surface, espèces plantées, schéma de plantation, analyse des sols, taux d'humidité ambiant, etc ...), naturellement à la disposition des hôtes des Sapins . Il convient toutefois de préciser que l'arboretum était plus vaste que l'actuel domaine des Sapins, et comprenait également une douzaine d'hectares de l'autre côté de la route de Mézilles . Cette partie de l'arboretum, n'ayant pas été acquise par mes grands-parents et n'ayant pas été entretenue en tant que tel, est devenue un simple bois, passablement ravagé par la tempête du 26 décembre 1999. la partie acquise en 1949 possède toujours des sujets plantés à la fin du 19^{ème} siècle, notamment des séquoias (dont l'un d'eux a été foudroyé le 26.12.1999) et un magnifique rhododendron, dont l'exceptionnelle floraison fait l'admiration de tous .

La tempête du 26 décembre 1999

26 décembre 1999, environ 7 heures du matin . Suite aux décès de ma grand-mère paternelle un an auparavant et de mon père trois mois plus tard, je suis entré en possession de la maison familiale depuis quelques semaines et y passe ma première nuit. Réveillé par un bruit d'apocalypse, je n'ai que le temps de me précipiter dehors voir (!!!) ce qui se passe, constater les dégâts et me rendre au village prévenir les pompiers des arbres couchés sur la route pouvant causer de graves accidents . Deux jours plus tard, le bilan : plus de 70 arbres déracinés dans le bois derrière le Pavillon, sans compter ceux abîmés et ceux qu'il faudra abattre pour accéder au chantier . Le parc, quant à lui, n'a que peu souffert, à part un séquoias de 30 à 40 mètres de haut et datant des années 1880, qui, couché en travers de la grande allée, a glissé le long d'un autre sapin (rachitique en comparaison, lequel a résisté au choc), et a vu sa course déviée, épargnant ainsi la maison ... et ma vie, ce que je réaliserai plus tard en calculant la trajectoire qu'aurait dû suivre le séquoia dans sa chute . Au final des mois de nettoyage, que je tourne en dérision en expliquant que je pratique l'art du jardinage à l'hectare, au kilomètre et à la pelleuse . Tant de gens ont vu leur vie bouleversée par cette tempête que mes dégâts, quoiqu' étant, certes, fort désagréables, ne sont finalement pas grand chose en comparaison : à défaut du Sacre du Printemps, j'aurais eu le « privilège » du Massacre de l'Hiver ; bref, un «début de règne» «fracassant» .

Cette tempête aura eu le mérite de faire ce qui aurait dû l'être depuis longtemps : un grand nettoyage . Cela me permettra peut-être, dans les années à venir, de replanter peu à peu : vers un nouvel Arboretum des Sapins ?

Je ne voudrais pas clore ce chapitre du 26 décembre 1999 sans rendre hommage à ceux qui m'ont aidé à redonner une image correcte aux Sapins : tout d'abord les pompiers de Saint-Sauveur, qui sont intervenus aussitôt afin de prévenir tout risque de danger immédiat, ainsi que plusieurs personnes qui se sont spontanément proposés de venir m'aider, n'hésitant à donner leur temps, leurs bras, voire même d'importants moyens matériels (« entre voisins, n'est ce pas ? »), et, dans certains cas, à traverser une partie de la France le week-end : ma plus profonde gratitude leur est acquise .

La tempête du 28 juillet 2005

6 ans après la tempête historique du 26 décembre 1999, cela recommence. Cet après-midi là, nous étions, ma mère, mes neveux et moi aux Sapins, prêts à piquer dans la piscine, quand, regardant le ciel s'assombrissant brusquement, je décide de refermer le bassin et de nous réfugier dans la maison ... juste avant que ne commence la sarabande. Bourrasque de vent, pluie, branches d'arbres tournoyant autour de leur tronc, d'autres s'envolant, puis, brusquement, plus d'électricité. Le tout ne durant pas plus de 10 minutes. Sortant de la maison, vision d'apocalypse derrière les bâtiments : arbres arrachés, ligne électrique alimentant la maison et les communs tombée et coupée. Décidant de ramener les enfants au village, nous sommes bloqués au bout d'un kilomètre, bref, retour aux Sapins. A ce moment, une amie, qui avait décidé d'aller se baigner avec sa fille au lac du Bourdon, nous rejoint, et nous nous mettons au travail, nettoyer la route, aidés en cela par mon papy Delong qui surveille la circulation. Aux personnes demandant ce qui se passe (on croit rêver), je réponds que, à l'instar des Grimaldi il y a 700 ans à Monaco, j'ai déclaré l'indépendance, et que j'ai instauré un « Droit de Verdure » : 10 euros par personne, ou 10 minutes de leur temps pour aider à nettoyer la route. Le croirez-vous ? personne n'a rit, décidément, nos contemporains manquent d'humour.

Le plus embêtant : je devais recevoir, le lendemain, mes premiers hôtes, lesquels, participant à une manifestation équestre à Mézilles, avaient décidé de passer le week-end aux Sapins. Ayant eux-même subi la tempête, ils décidèrent d'annuler leur séjour, et de le reporter ultérieurement.

Les témoignages furent impressionnants : ballots de paille faisant la course dans les champs, caravanes s'envolant (avec des enfants à l'intérieur, plus de peur que de mal, heureusement), toitures brisées, etc, bref, retour aux « Grandes Heures » de 1999.

En tout cas, la décision est prise : un grand nettoyage des bois du parc. Les résineux, ayant une fâcheuse tendance à tomber au moindre coup de vent, seront tous abattus (seuls les feuillus resteront, ainsi que les séquoias, qui, du fait de leurs racines s'étendant très largement, ne présentent pas de danger), le terrain dessouché, une prairie sera semée. Le bois deviendra plus aéré, plus clair, moins touffu, bref, plus agréable. Pendant que j'y suis, le chemin qui traverse le parc derrière la maison sera, à terme, réaménagé, de façon à déplacer l'entrée principale à cet endroit, rendant l'accès aux Sapins plus sympathique, plus « classe » (150 mètres d'avenue), et plus sécurisé. Accessoirement, cela permettra également des manœuvres plus faciles pour différents types de véhicules ayant besoin de place (pompiers, ambulances, etc ...).

Du fait des nombreux sites ayant soufferts de la tempête, les opérations de nettoyage ne devaient commencer qu'en novembre 2006. L'importance du chantier (choix des arbres à conserver, abattage des autres, souches à enlever et détruire, nivelage du terrain, prairie à semer, chemin d'arrivée à réaménager, nouveau portail à installer, 600 mètres de clôture à poser) fait qu'il faudra bien un an ou deux pour que tout soit impeccable. Comme me le dit un de mes amis, cela posera alors un autre « problème » : les Sapins ne seront plus les Sapins. Dans ce cas, pourquoi ne pas reprendre le nom d'origine des lieux : le Haut des Ponts Levés ? De plus, le parc ainsi réaménagé me permettra peut-être de lancer un autre projet.

Les Sapins étant un arboretum, planté entre 1875 et 1880, pourquoi ne pas créer, dans quelques années, une Journée des Plantes et de la Nature, comme il en existe d'autres à travers l'Europe ?